

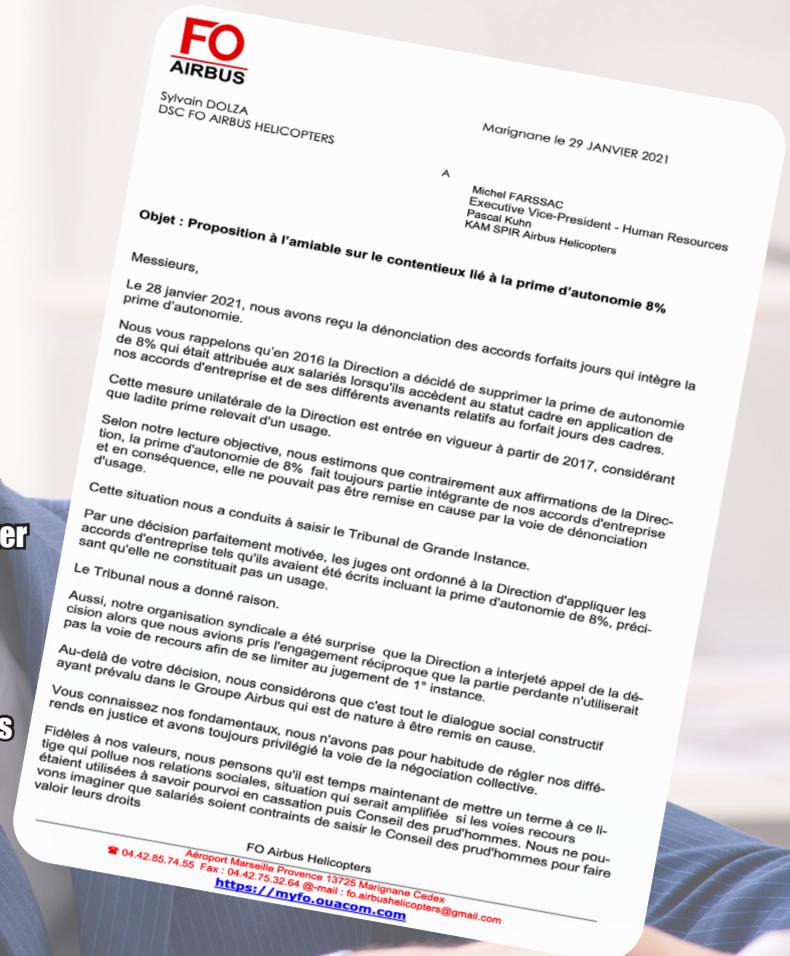
Un peu de lumière au bout du tunnel pour tous les passages cadre depuis 2017 !

Pour faire suite à notre courrier, nous avons été conviés par la Direction, à une réunion pour discuter des modalités.

Seul FO était en mesure de retirer sa plainte car nous étions seuls (malheureusement) à porter plainte contre la Direction et à assigner les autres Organisations Syndicales au tribunal.

Dans une volonté de cohésion sur ce sujet, FO a accepté que les autres OS représentatives participent à cette réunion.

En attendant de finir la négociation sur la compétitivité, il est important contrairement aux fake news qui circulent de dire que le projet d'accord ne remet pas en cause, ni les 211 jours ni le budget de la prime variable de 12%



Retrouver l'intégralité de la lettre



Pour FO, le syndicalisme est une **CONVICTION**...

POUR PLUS DE DÉTAIL...

Aujourd'hui une organisation syndicale a publié un tract dans lequel est écrit « la Direction prend en otage 4000 ingénieurs et cadres pour résoudre son problème de la prime d'autonomie rendant caduque le forfait-jours à 211 jours et la part variable de 12% ».

Depuis le début des négociations sur la compétitivité nous avons fixé notre ligne rouge, nous n'accepterons pas la remise en cause des Accord CARE sur le temps de travail des non cadres.

Cette ligne avait été également tenue lorsque la Direction avait évoqué l'éventualité de passer le forfait-jours à 218 jours sans rémunération associée.

Dans le cadre de nos réunions de négociation bilatérales, puis officielles, la Direction a pris l'engagement de ne pas toucher au forfait-jours à 211 ainsi qu'à la part variable.

Engagement qu'elle a respecté, pour preuve le projet d'accord qu'elle nous a envoyé ce matin reprend sans aucune contestation possible le forfait-jours à 211 jours et la part variable à 12%.

Alors, FO s'interroge sur l'intérêt d'une telle communication.

Fake news ou démagogie... elle ne peut servir qu'à semer le doute dans l'esprit des salariés et déstabiliser le climat social.

Depuis le début des négociations, FO s'est inscrit, fidèle à ses fondamentaux à des valeurs de négociation loyale et sérieuse avec la Direction.

Ces principes doivent être de vigueur pour toutes les OS assises à la table des négociations.

Nous avons eu des différends avec la Direction et nous les avons réglés par la négociation collective.

FO n'a jamais été l'otage de personne et ne laissera jamais les salariés en otage face à la Direction, et ce, quel que soit leurs statuts. Cela s'appelle la liberté de comportement syndical.

Chacune des OS représentatives est libre de signer ou pas les accords d'entreprise.

Faire de la démagogie n'est pas dans nos gênes car elle ne sert pas l'action syndicale ...

CONSEIL, SERVICE, NÉGOCIATION : L'EFFICACITÉ FO !

